



Fédération Française des Sports de Glace
41-43, avenue de Reuilly
75012- PARIS

Commission Sportive Nationale de Curling

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

Règlement

- a- **Participation** : Elle sera récompensée par des points au prorata du nombre de licenciés du club. Un club de 4 membres jouant un tournoi Français se verra attribuer 10 points. Un club de 32 membres qui n'enverrait qu'une équipe au même tournoi serait crédité de 1,25 points. Si deux de ses équipes participent 2,50 points ...
La participation d'un club à la Coupe de France lui rapportera 30 points.
- b- **Classement** : Seule la meilleure équipe du club participant rapportera des points à son association. Ces points seront fonction du nombre d'équipes françaises régulièrement engagées. Ainsi, pour un tournoi comportant 10 équipes Françaises, 10 points seront attribués pour la première place, 9 pour la deuxième etc.
- c- Le classement du championnat de France des clubs sera publié à l'issue de chaque tournoi Français.
- d- A la fin de la saison sportive (31 mai), le club classé premier sera déclaré champion de France des clubs, recevra le trophée correspondant, remis en jeu chaque saison et une somme de 500 €. Le second percevra 300 €, le troisième 200 €.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES POINTS

- 1- Toute participation à un tournoi international Français organisé sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Glace (F.F.S.G.) ouvre droit à l'attribution de points, à condition que le club organisateur ait fait parvenir une invitation à l'ensemble des clubs Français, invitation officiellement relayée par la Commission Sportive Nationale de Curling.
- 2- Pour obtenir des points pour son club, une équipe devra être obligatoirement composée d'au moins trois membres licenciés « compétition » au club qu'elle représente. Elle peut avoir recours à un membre d'un autre club, qui ne pourra jouer qu'en position 1 ou 2, et ne doit ni skipper, ni contre-skipper.
- 3- Le club organisateur devra, dès l'issue du tournoi, communiquer à la CSN curling les éléments suivants :
 - a- Le classement général complet de l'épreuve.
 - b- La liste nominative des équipes Françaises participantes. A défaut les résultats seront considérés comme non communiqués et le tournoi ne pourra être pris en compte pour le classement du championnat de France des clubs.

Président : Alain CONTAT
21 bis, av. des Commandos d'Afrique
83980 – LE LAVANDOU
Tel : 04 94 46 57 23
Mobile : 06 72 15 62 26
alain.contat@worldonline.fr

Secrétaire : Alain ARNOD-PRIN
1, rue Antoine Polota
38130 – ECHIROLLES
Tel/Fax : 04 76 09 10 59
Mobile : 0629519466
arnodprin@wanadoo.fr

Trésorier : Karine CAUX
130, route des Mouilles
74400 - CHAMONIX
Tel : 04 50 91 37 49
Mobile : 06 12 34 01 02
karinecham@yahoo.fr